

HAÏTI

nouvelles
images d'

BULLETIN MENSUEL DU COLLECTIF HAÏTI DE FRANCE
Supplément à Une Semaine en Haïti

EDITORIAL

octobre 2006 - n°49

La mission de Marion Fauré, cet été pour le Collectif Haïti de France, a été d'une telle richesse qu'elle nous permet de vous transmettre, par la voie de Nouvelles Images d'Haïti, des informations en direct sur différentes actions et innovations en Haïti. Nous avons privilégié aujourd'hui sa rencontre avec Veterimed dont l'activité avait suscité beaucoup d'intérêt, parmi nos lecteurs et bien au-delà.

Le Collectif Haïti de France s'efforce de remplir le rôle qu'il s'est donné d'informer, certes, mais l'exemple de Veterimed s'inscrit surtout dans notre souci d'appuyer l'existence d'actions collectives en Haïti et de contribuer à tresser le réseau de solidarité.

VETERIMED ET LET AGOGO, QUOI DE NEUF ?

Veterimed est une ONG haïtienne qui s'est donné pour objectif de contribuer au développement en Haïti par un appui à l'élevage en milieu paysan. Depuis 2002, Veterimed travaille à mettre en place un réseau de mini laiteries : le projet Lèt Agogo. Aujourd'hui, 10 établissements fournissent des produits à base de lait du pays, apportant à des éleveurs un revenu plus intéressant. Depuis 2004, Veterimed, le Collectif Haïti de France et Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières ont mis en place un partenariat autour d'une campagne d'investissement solidaire. Quelques nouvelles de la campagne et de Veterimed, récoltées lors de rencontres en juillet 2006.

LE PROJET LET AGOGO ET LA CAMPAGNE D'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE

La campagne « Solidaires des éleveurs haïtiens »

Des **investisseurs français** ont, depuis 2004, financé l'achat de vaches pour des éleveurs en Haïti. En ont bénéficié des femmes de la région de Limonade, membres de l'**Association des Femmes de Limonade pour le développement de l'Élevage et de l'Artisanat** (Aflidepa), là où la première laiterie du réseau Lèt Agogo a vu le jour. Les vaches ont été attribuées en juillet 2005, un an après, un **bilan** peut commencer à être dressé.

Quand les premiers fonds ont été reçus, en 2005, le **processus** a été le suivant :

- achat de vaches, en dehors de la zone de Limonade (l'objectif n'est pas d'acheter des animaux à d'autres producteurs de la zone) ;
- sélection des bénéficiaires par l'Aflidepa (en fonction de critères comme le fait de vivre seule avec des enfants, de ne pas bénéficier d'une vache) ;
- proposition de la liste à Veterimed qui vérifie que les femmes réunissent les conditions requises, notamment si elles ont accès à une parcelle ;
- vaccination des vaches, un carnet de santé est établi ;

- distribution des vaches.

Aujourd'hui, un an après la première distribution, toutes les vaches sont en **bonne santé**. Toutes ont mis bas. Les femmes ont signé un contrat avec Veterimed s'engageant à veiller à la bonne santé de l'animal. Devant tout signe inquiétant, elles doivent prévenir un agent vétérinaire ; les coordinatrices de chaque section de l'Aflidepa, où il y a des vaches, sont chargées de faire un **rapport, chaque mois**, à Veterimed. Si les femmes n'assurent pas le suivi de l'animal, il peut être confié à quelqu'un d'autre.

Des rencontres ont eu lieu avec quatre des **femmes ayant participé au programme**. Elles sont très satisfaites de leurs bêtes qui avaient toutes mis bas¹. Ces femmes n'avaient pas de vaches auparavant, elles ont donc pu accéder à :

- un revenu supplémentaire pendant les périodes où il y a du lait ;
- un début de cheptel, car si tout va bien, avant la fin du programme (4 ans), elles devraient se retrouver avec deux veaux qu'elles pourront garder ou revendre.

¹ Deux vaches étaient à nouveau pleines, l'une par contre avait fait une fausse couche.

Ces femmes sont **très pauvres**. Il est assez difficile de comprendre comment elles subsistent. Celles que j'ai rencontrées ont toutes plusieurs enfants, et très peu d'activités économiques (un coin de jardin et des prêts pour faire un petit commerce ponctuellement). L'arrivée des vaches pour ces femmes est une **vraie bouffée d'oxygène**, financièrement. De plus, elle permet une **valorisation** de leur place au sein de leur famille.

Les bénéficiaires font toutes partie de l'Aflidepa². C'est une association jeune (2004), avec un petit budget mais beaucoup d'activités et déjà 200 membres. L'objet de l'organisation est de **permettre aux femmes de prendre une meilleure place dans la société**. Veterimed a soutenu l'association en organisant des formations (sur l'organisation, l'élevage, la sécurité alimentaire, les soins vétérinaires, etc). L'Aflidepa développe des activités d'élevage de bœufs, de cabris, favorise l'ouverture de boutiques et l'obtention de crédits, etc.

Aujourd'hui, il est manifeste que **la campagne d'investissement sur les vaches répond à une demande et crée une dynamique intéressante**. Selon Veterimed et l'Aflidepa, les objectifs sont donc atteints. Pour faire un bilan plus complet, il reste à poursuivre le programme sur les 4 ans.

Pour les vaches financées dans le cadre de la campagne « Solidaires des éleveurs haïtiens » en 2005-2006 (plus de 50 vaches), le processus est en cours. Plusieurs animaux vont être distribués à Limonade et à Jacmel, dans les semaines qui viennent. De leur côté, en France, le Collectif Haïti de France et Agronomes et Vétérinaires sans Frontières travaillent au lancement d'une prochaine campagne d'investissement solidaire.

La laiterie de Limonade

Le **réseau Lèt Agogo poursuit sa progression** malgré les difficultés du pays. Ainsi, la laiterie de Limonade a vu ses ventes baisser lourdement, du fait, d'après Veterimed, d'une baisse du pouvoir d'achat au Cap Haïtien³. Un **nouveau produit** a donc été imaginé : le lait en sachet plastique. Il a l'avantage de se vendre moins cher que le lait en bouteille.

D'autre part, pour appuyer la commercialisation des produits laitiers dans les supermarchés, depuis quelques mois, des **boutiques** permettant de vendre les produits Lèt Agogo, ont été ouvertes au Cap et à Pétionville.

La laiterie de Limonade aussi a changé. Un financement a permis **d'améliorer les locaux** : ont été ajoutés un vestiaire pour le personnel, un bureau, une salle de stockage des produits finis et une pour les matières premières. Les employés sont aujourd'hui un peu moins à l'étroit et les peintures extérieures donnent un air neuf au bâtiment. Un **centre de formation** a été construit autour de la laiterie : salle de cours, administration, chambres pour les stagiaires. Il

² Les membres d'Aflidepa qui font de l'élevage sont devenus membres de l'**Apwolim** (Association des Producteurs de Lait de Limonade), augmentant ainsi la participation des femmes dans l'association des éleveurs (120 aujourd'hui contre une au départ). L'Apwolim existe depuis 2002, dans le Nord et le Nord Est. Elle compte 281 membres.

³ Suite à cette baisse du pouvoir d'achat, moins de producteurs peuvent vendre leur lait à la laiterie, les femmes du programme sont prioritaires. Les autres producteurs le vendent sur les marchés traditionnels (vente de lait cru en bidon sur les marchés).

permettra d'accueillir des formations autour des projets Lèt Agogo mais aussi dans d'autres cadres.

Autour de Limonade, l'action qui avait permis de **légaliser l'occupation de certaines terres** de l'ancienne plantation Dauphin (plantation de sisal, propriété de l'Etat), par les producteurs commence à produire des résultats. Avec l'aide de Veterimed, les parcelles occupées ont été délimitées avec des clôtures végétales et des puits ont été creusés. Les éleveurs sont incités à diviser leur parcelle entre un pâturage pour les bêtes et une partie pour planter des herbes de fourrage (de la canne surtout) et faire un jardin maraîcher. Cette légalisation donne une **sécurité aux éleveurs** qui commencent à planter des arbres, à investir véritablement le terrain. D'autres parcelles sont en cours de légalisation.

LE SEMINAIRE SUR LES PERSPECTIVES DE VETERIMED

Le projet Let Agogo s'inscrit dans l'ensemble des activités de Veterimed qui avait regroupé en juillet, toute son équipe et une partie de ses partenaires pour **trois jours de réflexion sur les projets et les perspectives**. Une quarantaine de personnes ont échangé, en atelier et en plénière, dans son tout nouveau centre de formation, à Limonade.

Après avoir fait le bilan des réalisations de la période 2000-2005, Veterimed s'est attaché à détailler les questions que le projet soulève pour la suite :

- quels gardes fous pour que les **ONG ne deviennent pas des commerçants**, des acteurs privés ?
- quelles **relations ONG/organisations bénéficiaires** ? (les organisations de producteurs ont demandé, lors de ce séminaire, d'être plus impliquées dans la réflexion globale du projet Let Agogo).
- quelle **échelle du projet** (du national au local) ?
- comment gérer en même temps la **production, la transformation et la commercialisation** ?
- est-ce que seule l'**augmentation des revenus du paysan garantit une amélioration des conditions de vie** ?
- quelle place Veterimed peut prendre dans la **lutte pour la production nationale, l'agriculture durable et le développement** sans se transformer en organisation de plaidoyer (information, sensibilisation, défense) ?
- enfin, face à certaines limites des financements classiques, quelles **sources de financement alternatives** ?

Une recherche de financements alternatifs

Un atelier a permis de creuser la question des financements alternatifs. La **campagne « Solidaires des éleveurs haïtiens »** a été citée comme **exemple de diversification**. L'assemblée a apprécié le mécanisme et les pistes qu'il ouvre, même s'il soulève des questions (en terme de montant mobilisable ou d'ancrage national par exemple).

Au-delà de l'aspect financier, l'importance de **créer des liens entre citoyens du sud et du nord** a été souligné, notamment dans des batailles comme celles qui se jouent auprès des institutions internationales.

Un groupe de travail a soumis quelques **idées à Veterimed pour diversifier les financements** : participation de la diaspora, crédits solidaires, fonds privés en Haïti, actions en Haïti (récolte de dons, éducation au développement dans les écoles), participation financière des organisations de producteurs.

- ✓ 13 au 31 oct. Ploemeur (56) : Exposition de **peintures de Jean- Pierre Ernst**. Contact : 02 97 82 99 74/ 06 09 71 78 68.
- ✓ 14-15 oct. Paris : 13ème **Salon du Livre de l'Outre-Mer**, Ministère de l'Outre-mer, 27 rue Oudinot, de 11h à 19h. Avec entre autre Elvire Maurouard et Mimi Barthélémy.
- ✓ 20-22 oct. Chambéry (73) : **Exposition vente de peintures haïtiennes**, 18h30 le 20/10 - 9h à 19h les 21 et 22/10. Galerie Vaugelas - rue J-P Veyrat - Organismes : VOAM et APAM. Contact : vermandepaul@wanadoo.fr - jean-louis.viret@wanadoo.fr
- ✓ 20 oct. Sartrouville (78) : pièce de **théâtre "Direction Critorium"** proposé par l'association Amitié Sartrouville Gonaïves, au bénéfice de leurs projets en Haïti, à 20h30 à la crypte de l'église Saint Joseph, 52 av Jules Ferry, Sartrouville.
- ✓ 20 oct. Nanterre (92) : TA Prod présente la deuxième **Rencontre des talents**, concours musical chrétien. Qualification à 19h30. A l'Espace Chevreul - 97/109 rue de la liberté à Nanterre. Contact : 01 41 20 08 67 / 08 70 32 06 60

(Pour l'actualité d'Haïti en France, nous soumettre des dates, rendez-vous sur www.collectifhaiti.fr, rubrique Agenda)

L'ACTUALITE DU MOIS

ACTUALITE POLITIQUE NATIONALE

L'action gouvernementale se renforce : **nomination** le 7 septembre de deux nouveaux secrétaires d'Etat à l'alphabétisation et à l'agriculture ; création de deux nouvelles commissions l'une de « désarmement, démantèlement et réinsertion » et l'autre pour dresser l'inventaire des équipements et des matériels.

Le Parlement discute du budget 2006-2007. Fixé à **1,5 milliard de dollars**, il est alimenté à 40% par les taxes perçues par l'Etat Haïtien, le reste par des dons et prêts venus de pays étrangers et d'institutions internationales.

Le débat a porté sur la **création d'une force publique de sécurité** devant accompagner la police nationale, et sur la nature de cette force : reconstitution des Forces Armées d'Haïti ? Certains sont opposés à la reconstitution d'une armée. Dans l'état actuel des choses, le budget ne permet pas de la financer.

Les élections municipales, locales et législatives. Leur date est maintenue au **3 décembre**, mais là aussi le bon déroulement pourrait être entravé par le manque d'argent (des contributions de pays donateurs sont annoncées ...).

Le ministère des Affaires sociales annonce l'ouverture de centres d'accueil pour les enfants des rues. Des rapports de l'Unicef (Haïti), de la Croix Rouge et de la Minustha sont tous alarmants sur la situation d'enfants livrés à eux-mêmes, que l'on arme et que l'on exploite.

PROGRAMME DE DÉSARMEMENT

Lancé conjointement par la Minustha et le gouvernement Haïtien, le programme propose aux gangs de **remettre leurs armes en échange de nourriture, argent et formation professionnelle**. Ceci ne concernerait pas les chefs responsables d'actes criminels. La pratique est plus difficile :

- Problème du **nombre des armes** remises : on en remet 3 et on garde un arsenal ;
- Problème des gangs qui promettent de s'auto dissoudre et de remettre leurs armes à **condition qu'il n'y ait pas de répression** ; alors qu'il importe que la **justice** soit saisie pour juger les responsables ;
- Problème de la **composition même de la commission de désarmement** : le représentant de la Présidence au sein de cette commission, Samba Boukman, serait un « ancien porte parole de l'opération Bagdad » et « un représentant du groupe pro-lavalas Mouvman Rezistans Baz Popilè » (accusation portée par le Réseau National de Défense des Droits Humains). Le président de la commission dément ces accusations et précise que la commission ne se substitue ni à la police, ni à la justice et veut favoriser un climat de confiance et de dialogue pour parvenir à un désarmement général
- Par ailleurs, un **programme de réinsertion** est mis en œuvre par le ministère des Affaires sociales, en partenariat avec l'Organisation Internationale de la Migration.

KIDNAPPING - BANDITISME - VIOLENCE

Meurtres et kidnappings à Port au Prince et au Cap Haïtien (calme jusqu'à présent) de personnalités repérables (un membre de la Croix Rouge, l'ancien consul d'Haïti en République Dominicaine, le président du Conseil de défense des droits de l'homme du quartier de Grande Ravine) ou inconnues. Dans la banlieue de Port au Prince, le 25 septembre, un commando armé (déjà connu semble-t-il) a tué 8 personnes et en a blessé plusieurs autres.

Des collusions ou des accusations de collusion se font jour : certains chauffeurs ou agents de sécurité de parlementaires seraient suspects. Plus grave : un conflit a éclaté entre le numéro 3 de la Police, Mickaël Lucius, et un juge d'instruction près du Tribunal de première instance de Port au Prince, Me Napela Saintil. Ce dernier avait lancé un mandat d'amener contre Mickaël Lucius. L'affaire semble se terminer en queue de poisson, le policier ayant présenté des excuses.

RELATIONS INTERNATIONALES

République Dominicaine. Le président de la junte centrale électorale a présenté un **programme**, soutenu par la Banque Mondiale, destiné à **délivrer un acte de naissance et une carte d'identité à un demi million de dominicains**. Ces papiers ne seront pas attribués aux personnes considérées comme haïtiennes.

Le **Réseau Jacques Viau** soutient que « le statut de migrants d'une personne ne peut se transmettre à ses enfants ». Ce réseau, d'organismes haïtiens et dominicains de défense des droits des migrants, a rappelé que le gouvernement Dominicain n'a toujours pas appliqué un arrêt de la Cour Interaméricaine des Droits Humains relatif à des enfants d'Haïtiens. Le **GARR** (Groupe Haïtien d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés) dénonce les conditions déshumanisantes dans lesquelles sont fait les rapatriements d'Haïtiens expulsés. Il déplore qu'Haïti, pays de migrants, ayant ¼ de sa population à l'extérieur, n'ait toujours pas ratifié la convention internationale sur « la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille » votée par l'ONU en 1990, entrée en fonction en 2003. La plupart des grands pays industrialisés ne l'ont pas ratifiée non plus !

Objectif :

Le GREF (**Groupement des Retraités Educateurs sans Frontière**) intervient dans des projets de formation et/ou de développement. Ces projets visent, dans un esprit de solidarité, de partenariat, d'échange et de laïcité, à : **promouvoir** une éducation qui permette le développement des potentiels individuels ; **favoriser** l'apprentissage concret de la démocratie ; **encourager** le réinvestissement des savoirs acquis au service de la collectivité.

Projets réalisés ou en cours :

Réalisés : Formation, en partenariat avec des acteurs locaux ou des ONG, d'enseignants (à Tabarre, à Cange, à Port au Prince, dans le Nord d'Ouest) et d'animateurs (Jean Rabel). Création d'une bibliothèque à Jean Rabel.

En cours : rénovation des programmes des Ecoles Nationales d'Instituteurs en partenariat avec le Ministère haïtien ; lycée professionnel de Gonaïves ; lycée professionnel agricole à Cange ; école professionnelle pour les enfants domestiques et de la rue à Bel Air (Port au Prince) ; formation à distance d'enseignants en partenariat avec la CNEH (syndicat enseignant).

Le GREF a des besoins au niveau de la mise en rapport avec des associations haïtiennes de la société civile, pour monter des projets durables. **L'association peut apporter ses compétences** dans les domaines de la formation, de l'enseignement, de l'activité culturelle, au sein de projets polyvalents.

Coordonnées :

3, rue de la Chapelle 75018 Paris
Tel : 01 55 26 90 10 - Fax : 01 55 26 90 11
secretariat@gref.asso.fr - <http://new.gref.asso.fr>

A LIRE, A VOIR, A ECOUTER

✓ Les livres des Editions Québécoises **Mémoire d'Encrier**, sont maintenant disponibles à la librairie du Québec, 30 rue Gay Lussac. Paris 5. Mémoire d'Encrier publie notamment de nombreux auteurs haïtiens. Pour en savoir plus : <http://www.librairieduquebec.fr> - <http://www.memoiredencrier.com>

✓ **Bamako**, film de Abderrahmane Sissako. Mali. 2006. Dans la cour de la grande maison, partagée par plusieurs familles, est installé un tribunal. C'est le procès de la Banque mondiale et du FMI qui y est organisé, celui de la dette de l'Afrique. Il y a les avocats de la défense et de l'accusation, des vrais avocats. Les témoins défilent et apportent leur libre vision de la chose. Les dialogues sont justes et souvent les situations sont traitées avec humour. « La chèvre a ses idées, la poule a ses idées » dit un paysan. Dans la cour, la vie continue, entre les plaidoiries et les témoignages. Un docu-fiction qui touche en plein sa cible. Le film qui manquait. A voir absolument ! Sortie nationale le 18 octobre. Ce film d'Art et d'Essais est soutenu par : ATTAC, CADTM, CCFD, FIDH, Les Amis du Monde Diplomatique, Africultures.com, Alternatives Economiques.

LE COLLECTIF HAITI DE FRANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Collectif Haïti de France a tenu son conseil d'administration le 19 septembre. Le projet 2007-2009 a commencé à être défini, en fonction des rencontres nationales et de la mission de cet été. Deux axes majeurs :

- **Poursuivre la mise en réseaux** des acteurs de la solidarité avec Haïti en France, dans un objectif d'amélioration du partenariat franco-haïtien ;
- Accorder, comme cela a été fait depuis la création du Collectif, une grande importance à la **défense des droits humains** et au **renforcement de la démocratie en Haïti**. La question de la migration haïtienne, en République Dominicaine comme en France, sera au centre des préoccupations du Collectif.

ELECTION DU BUREAU

Benoit Fauchoux, Président ; Bernard Leray, Trésorier ; Odéel Dorcéus, Secrétaire ; Michèle Babinet ; René Soler.

ESPACE PARTENARIATS FRANCO-HAÏTIENS

Une position collective* a été rédigée en réaction au **Document Cadre de Partenariat (DCP) sur la République dominicaine** du Ministère français des Affaires étrangères. Les DCP sont écrits pour 5 ans, et visent à « assurer un meilleur pilotage stratégique de l'aide publique au développement ». Les organisations de solidarité internationale (OSI) sont invitées à donner leur avis sur ces documents. Les OSI qui appuient cette position "considèrent que la **problématique des phénomènes migratoires décrites** dans le projet de DCP (...) est **partial et porte préjudice à la dignité** des travailleurs migrants haïtiens et de leur famille ciblées comme cause de tous les maux : insécurité, stupéfiants, VIH etc. ». Elles rappellent leur attachement à la **convention internationale pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et de leur famille** et demandent à la France et à la République Dominicaine de la ratifier.

* AMI, AVSF, AFVP, AEFH, Equicom, Collectif Haïti de France, GREF, Médecins du Monde, SCD, Solidarité Laïque, Zanmi La Santé

Nouvelles Images d'Haïti est un bulletin du Collectif Haïti de France

21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris - Tél : 01 43 48 31 78 - Inforépondeur : 01 43 48 20 81
contact@collectif-haiti.fr / www.collectif-haiti.fr